

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 11/06/2024
Reçu en préfecture le 11/06/2024
Publié le 20/06/2024
ID : 974-249740101-20240611-2024_047_BC_19-DE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 3 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de représentés : 2
Nombre d'absents : 1

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2024_047_BC_19
Validation du plan de financement définitif concernant les travaux de modernisation des réseaux d'eaux usées de la RN1A sur la Commune de Saint-Leu

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Henry HIPPOLYTE - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE

Nombre de votants : 14

ÉTAIT ABSENT(E) :

Mme Huguette BELLO

NOTA :

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
28 mai 2024

M. Olivier HOARAU procuration à Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à M. Henry HIPPOLYTE

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le
10/06/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 JUIN 2024

AFFAIRE N°2024 047 BC 19 : VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT DÉFINITIF CONCERNANT LES TRAVAUX DE MODERNISATION DES RÉSEAUX D'EAUX USÉES DE LA RN1A SUR LA COMMUNE DE SAINT-LEU

Le Président de séance expose :

1) Descriptif du projet

Le réseau des eaux usées existant sous la Route Nationale 1A à Saint-Leu est sous-dimensionné et fait régulièrement l'objet de plusieurs effondrements. Aujourd'hui vieillissant et non sécurisé, ce réseau de collecte en amiante-ciment se déverse ponctuellement dans le milieu récepteur (ravine, masse d'eau côtière, zone de baignade).

L'emprise du projet comprend le linéaire situé entre le musée Kélonia au Nord de Saint-Leu et la cité des Pêcheurs au Sud de Saint-Leu.

Cette réhabilitation vise les principaux objectifs suivants :

- La sécurisation et le redimensionnement des 7 postes de refoulement des Eaux Usées pour garantir un fonctionnement optimal, que ce soit par temps sec ou par temps de pluie, en intégrant les débits futurs à horizon 2030, et ce afin d'éviter les déversements dans le milieu récepteur ;
- La mise en conformité des postes de refoulement concernant les mesures nécessaires à l'auto surveillance des postes ;
- La réhabilitation du collecteur et le redimensionnement du collecteur gravitaire et des tronçons en refoulement lorsque nécessaire.

Le Territoire de l'Ouest, ayant repris au 1er Janvier 2020 les compétences « Eau et Assainissement » de ses Communes membres, les travaux sont désormais sous maîtrise d'ouvrage de l'intercommunalité.

Compte-tenu de la dégradation en continu du réseau et de sa localisation (travaux en milieu occupé, centre-ville de Saint-Leu), le territoire de l'Ouest a acté en 2021 une réalisation des travaux en une seule tranche, avec une ventilation sur 2 ans, et ce notamment :

- Pour des raisons techniques, car le remplacement des postes dans leur dimensionnement définitif nécessite le redimensionnement simultané des conduites en refoulement (sauf à mettre des pompes provisoires et/ou à vitesses variables) ;
- Pour des raisons de sécurité, car les effondrements de chaussée sont de plus en plus fréquents (2 en 2020 et 2 en 2021) du fait de l'état devenu critique du réseau en amiante-ciment ;
- Pour des raisons environnementales, la DEAL demande le dévoiement de la canalisation de Grand-Océan et alerte sur l'impact désastreux de ce tronçon exposé aux assauts de la houle.

2) Durée et montant des travaux

Le marché de travaux est alloti de la manière suivante :

- Lot 1 : Renouvellement des Postes de Refoulement (PR) Tortue, Fontaine, Marché, Église, Perception, Gendarmerie et déconstruction du PR Grand Océan, dévoiement de réseaux et pose de réseaux associés ;

- Lot 2 : Dévoiement et pose de réseaux d'assainissement des eaux

Le marché de travaux a été notifié pour un montant de 11 974 563,68 € H.T.

La durée prévisionnelle des travaux est de 16,5 MOIS (2,5 MOIS de période de préparation et 14 MOIS de travaux).

3) Enveloppe financière

L'enveloppe globale financière du projet est estimée à 12 306 839,18 € H.T et se décompose comme suit :

Étude de Maîtrise d'œuvre (y/c avenants et affermissement de tranches conditionnelles)	281 776,20 € H.T
Études diverses (CSPS, missions géotechniques)	50 499,30 H.T
Travaux	11 974 563,68 € H.T
> Lot 1 – Renouvellement des PR Tortue, Fontaine, Marché, Église, Perception, Gendarmerie et déconstruction du PR Grand Océan, dévoiement de réseaux et pose de réseaux associés	3 775 918,00 € H.T
> Lot 2 – Dévoiement et pose de réseaux EU	8 198 645,68 € H.T
Coût total	12 306 839,18 € H.T
	13 352 920,51 € T.T.C

4) Plan de financement prévisionnel

Total (y compris études) :

Financier	Montant	Pourcentage	
Collectivité maître d'ouvrage - TCO	8 514 484,83 € H.T	69,18 %	69,2 %
Office de l'Eau	1 464 000,00 € H.T	11,90 %	30,8 %
OFB* (Office Française de la Biodiversité)	2 328 354,95 € H.T	18,92 %	
TOTAL	12 306 839,18 € H.T	100,00 %	100 %

* Cette convention a été obtenue en 2017, en amont du transfert de compétences.

Le Conseil d'Administration de l'Office de l'Eau du 28 novembre 2023 (délibération 2023/067 en annexe) a attribué une subvention de 1 464 000 € HT pour la réalisation de cette opération. Cette subvention correspond à un financement de 40 % des dépenses éligibles (3 660 000 € HT).

Cette opération bénéficie d'un accompagnement financier de la part de l'OFB et de l'Office de l'Eau représentant 30,8 % du montant total de l'opération.

5) État d'avancement des travaux

- Lancement de consultation des travaux : Février 2022 ;
- Notification des entreprises et lancement des travaux : Juillet 2022 pour le Lot 2 et Août 2022 pour le Lot 1 ;
- Livraison prévisionnelle : 2ème trimestre 2024.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 21/05/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Eau, Assainissement et GeMAPI du 02/05/2024.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- VALIDER le plan de financement définitif relatif à la modernisation des réseaux d'eaux usées de la RN1A situés sur la commune de Saint-Leu ;**
- AUTORISER le Président à signer tous les actes liés à cette affaire.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président